

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU SERVICE GOÉLAN PAR PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Recevez votre coupon à domicile tous les mois. Abonnement en tacite reconduction

Renseignements concernant l'abonné(e) Nom Adresse Téléphone Date de naissance	Prénom
À Signature Le CHOIX DE L'ARC	Toute souscription d'un abonnement vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente. Soléa traite les données recueillles dans le cadre de la relation commerciale pour fournir un abonnement nominatif et permettre aux clients en fonction de leur profil de recevoir des informations relatives à l'actualité du réseau Soléa et à l'utilisation des titres de transport. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez les CGV sur le site solea.info
□- 26 ans 21€/mois*	□ 26/64 ans 45€/mois*
□ Je souhaite que mon abonnement débute au mois de : MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA	
e Soléa. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions déc	e débit de votre compte pour un prélèvement autorisé / sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas obtenir auprès de votre banque.
Adresse	
Code PostalVille	
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Cod Nom du créancier : SOLEA	
Adresse: 97 rue de la Mertzau - BP 3148 - 68063 MULHOUSE C Type de palement: prélèvement récurrent	EDEX Espace réservé à Soléa
ASignature	EDEX Espace réservé à Soléa N° de Rum : Date d'enregistrement :
	laire complété avec votre RIB à N BP 3148 - 68063 MULHOUSE CEDEX

ou déposez le à l'agence commerciale Soléa - Porte Jeune Mulhouse

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR VOTRE ABONNEMENT

Abonnement Goélan

Article 1 - Un abonnement à domicile

L'abonnement mensuel est rispureusement personnel. Il est composé d'une earte Pass nominative, numératée compostant une date de validité et une photo récente du titulaire, de jardé désigné fabbonnéla), et d'un coupon monsuel avec le numéro du Past't. Le coupon pré-numéroté est afressé à l'Abonnéla) par courrier, chaque mois aux alentours du 25, sauf résiliation ou interruption du contrat. Chaque coupon est payable le 6 du mois, pour le mois en cours, par prétévement automatique, La demande d'abonnement doct être parvenue à Soiles avant le 15 du mois pour précédent (cachet de la poste faisant foi).

L'Abonné(e) reçoit en même temps que son coupon findication du montant à prélever sur le compte client.
Toute modification tarfiaire est réperçutée immédiatement par la banque sur le montant à prélever. L'Abonné(e) en est informé(e) au
moment de frevoi du coupon précédent le mois de changement tarfiaire.
moment de frevoi du coupon précédent le mois de changement tarfiaire.
et gratique de l'abonnement. Le 12- mois consécutif
est gratique.
Le tifuaire du compte désirant changer d'établissement bancaire domicilitatire avise la société Soléa par lettre recommandée 15 jours
avant le prélèvement et rempit une nouvelle formule (mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un nouveau RIB au format IBAN BIC]
det telle sorte qu'il ne pulsse y avoir de rupture dans le rythme des prélèvements.

L'abonnement à domicile peut être interrompu dans une agence commerciale Soléa ou par simple courrier parvenu chez Soléa ou par mail à contact@soleainfo avant le 15 du mois en cours, pour une interruption effective le let du mois suivant. Pandant la durée de l'interruption, la facturation du service est suspendue. Les arrâts malaig en edonnent lieu à aucur nemboursement même partfel.

Le contrat est souscrit pour une durée illimitée. Cependant, il prend fin automatiquement au changement de Pass' pour modification de statut dù à l'age. Kéanmoins, l'Abonnéle, peut résilier son contrat par courrier parvenu à Soléa ou par mail à contact@solea.info avant le 15 du mois pour une prise en compte le mois suivant.

Article 5 - Perte ou vol

En cas de perte, de vol ou de destruction de la carte d'abonnement Pass', l'Abonné[e] pourra obtenir un duplicata dans l'une des agences commerciales Soléa contre une somme forfaltaire de SC (tarjf au 0.10.7.24). En cas de perte, de vol, ou de destruction du coupon d'abonnement mensuel, il ne sera pas délivré de duplicata gratuit, ni procédé à aucun remboursement.

Article 8- Accès aux données personnel/es

8.1 Droit des personnes :

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'information complémentaire et d'opposition, de portabilité, d'effacement et de limitation dans le cadre du règlement européen relatif à la protection des données personnelles. Le Client doit faire la demande écrite et signée accompagnée d'une copie d'un titre d'identité (qui sera détroite après vérification) à l'adresse suivante : Soléa - Service Clients BP 3148 - 68063 MULHOUSE Cedex. Le Client dispose de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.